

FIXATION DES TARIFS DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT POUR 2022 DANS LES LYCEES DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

La Région Nouvelle-Aquitaine avait fait le choix, depuis plus de six ans, de reconduire les tarifs de restauration et d'hébergement à l'identique pour les lycées des trois académies. Cependant, plusieurs facteurs amènent la Région à proposer une augmentation des tarifs de restauration et d'hébergement des apprenants de 3 % à compter du 1^{er} janvier 2022 :

- l'augmentation croisée du coût des énergies et des denrées nécessaires à la production des repas
- les objectifs de qualité portés par la Région et la loi Egalim, qui disposent que les menus des restaurations collectives devront comporter, à partir de 2022, 50 % de produits de qualité et durables dont 20 % issus de l'agriculture biologique.

Les établissements, déjà engagés dans cet objectif de qualité, ont besoin de ces marges de manœuvres financières pour y répondre.

Les tarifs annuels de demi-pension et d'internat de l'année 2022 constituent une formule qui est due quel que soit le nombre de jours de fonctionnement du service dans l'établissement.

Tarif général de la demi-pension élève inscrit(e) à une formule (lycéens, élèves des classes préparatoires aux grandes écoles et techniciens supérieurs)

Forfait demi-pension retenu pour tous les établissements

Type de tarification	Prix du repas forfait 5 jours	Prix annuel forfait 5 jours	Prix du repas forfait 4 jours	Prix annuel forfait 4 jours
général	2,89 €	520,97 €	3,09 €	444,96 €
Tarif minoré (responsable financier de l'élève bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire)	2,48 €	446,40 €	2,68 €	385,92 €

Tarif général de la pension élève inscrit(e) à la formule d'internat (lycéens, élèves des classes préparatoires aux grandes écoles et techniciens supérieurs) pour ces élèves, la Région retient la formule 4 nuitées comprenant la nuit et les 3 repas de la journée).

Tarif général du forfait d'internat retenu pour tous les lycées	1380,85 € annuel pour 4 nuits par semaine
--	--

Ticket repas journalier : élève non inscrit(e) à une formule	3,91 €
---	---------------